



CHARTRE DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU GRAND EST RASSEMBLÉS AU SEIN DE GESCOD (GRAND EST SOLIDARITÉS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT)

Contexte :

En instaurant une délimitation nouvelle des régions françaises, la loi du 15 janvier 2015 a conduit à la fusion des anciennes institutions régionales d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ainsi qu'à l'émergence d'un nouveau territoire, le Grand Est. Conséquence directe de ce processus, les acteurs dont la vocation était de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des actions de solidarité internationale et de co-développement des trois anciennes régions ont décidé de fusionner. C'est ainsi que le Réseau Réciproc et l'ARCOD Champagne-Ardenne, l'IRCOD Alsace et le Réseau MultiCooLor Lorraine se sont effacés pour créer une nouvelle entité appelée **Grand Est Solidarités et Coopération pour le développement (GESCOD)**. Initialement prévue pour la fin de l'année 2017, la formalisation de ce projet a pu être effective au 1er juillet 2017.

Les signataires de la présente charte s'engagent à adhérer aux principes ci-dessous énoncés qui fondent les valeurs et actions qui les rassemblent.

Valeurs communes de référence :

Les acteurs désormais rassemblés au sein du GESCOD se reconnaissent dans les **Objectifs de développement durable (ODD)**, ainsi que dans les principes définis par la **Charte de la Coopération décentralisée pour le Développement durable (2004)** et par la **Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale (2008)**, où sont développées les notions de partenariat, d'échange, de rapprochement des cultures, de réciprocité et de développement durable. Leurs actions s'appuient également sur les principes énoncés dans la **Déclaration de Paris du 2 mars 2005** et le **Programme d'action d'Accra du 3 octobre 2008** souhaitant une meilleure efficacité de l'action de coopération internationale. En tant que réseau régional multi-acteurs, les adhérents de GESCOD se réfèrent aussi à la charte adoptée par l'ensemble des RRMA, aux valeurs et aux principes d'action qu'elle défend en matière de coopération et de solidarité internationale.

CHARTRE DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU GRAND EST RASSEMBLÉS AU SEIN DE GESCOD (GRAND EST SOLIDARITÉS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT)

Objectifs généraux :

- Promouvoir la mise en réseau de tous les acteurs engagés dans des actions de coopération et de solidarité internationale se reconnaissant dans les principes qui fondent les bases morales de la structure.
- Favoriser l'émergence et la diffusion d'une culture régionale de coopération au développement et de solidarité internationale organisée autour du partage d'expériences entre les acteurs du territoire.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du développement régional dans le cadre d'une démarche coordonnée et réfléchie qui suscite la mise en synergie de compétences au service du développement international.
- Développer des actions par une mutualisation forte des moyens et des compétences sur l'ensemble du territoire régional en s'appuyant sur l'expérience et les acquis de chacune des anciennes structures qui ont constitué GESCOD.
- Renforcer l'appui aux acteurs locaux engagés dans des actions de coopération au développement et de solidarité internationale.
- Assurer une fonction de relais et de promotion auprès de l'État, des autres réseaux régionaux multi-acteurs et des institutions nationales et internationales agissant dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale.

La déclinaison de ces objectifs doit permettre :

- Un élargissement partenarial progressif et un engagement renforcé des acteurs régionaux dans des actions de coopération pour le développement et de solidarité internationale.
- Un renforcement du champ de compétence et de savoir-faire grâce à cette interaction partenariale toujours à élargir.
- Un partage et une capitalisation accrus des expériences et outils visant à affiner et consolider les compétences et le savoir-faire régional dans les domaines d'action de la structure.
- Une optimisation des capacités des acteurs s'engageant de manière coordonnée sur le champ de la coopération ;
- Un approfondissement du champ partenarial entre les acteurs de la région et les acteurs internationaux, notamment ceux du Sud, engagés dans un processus de développement durable et réciproquement bénéfique.
- Une capitalisation des expériences territoriales menées dans les différentes régions de France grâce à des échanges avec les autres réseaux régionaux multi-acteurs.
- Le développement de projets de coopération et de solidarité internationale au niveau de la région impliquant la diversité des acteurs du territoire ;
- Une optimisation des moyens de fonctionnement et une plus grande efficacité de la structure grâce à la mutualisation toujours renforcée des moyens mis en œuvre.

CHARTRE DES ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU GRAND EST RASSEMBLÉS AU SEIN DE GESCOD (GRAND EST SOLIDARITÉS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT)

L'outil :

GESCOD est le réseau régional des acteurs du Grand Est qui souhaitent s'inscrire dans une politique concertée de coopération et de solidarité internationale. Véritable relais entre l'État, les collectivités territoriales, les structures de la société civile, associations, entreprises, institutions diverses, GESCOD est une plate-forme d'acteurs dont le but est de renforcer et d'amplifier l'ouverture internationale du territoire régional dans lequel elle s'inscrit.

Les membres de la structure se reconnaissent dans les valeurs de solidarité et de partenariat qui caractérisent leur engagement dans le champ de la coopération internationale. Conscient de l'interdépendance des sociétés au niveau planétaire, GESCOD contribue à promouvoir le dialogue et la coopération entre les sociétés. Respectant les spécificités et les intérêts des acteurs, il promeut des actions de coopération fondées sur la relation de réciprocité. Il participe ainsi à la construction d'une citoyenneté mondiale fondée sur les droits humains et les responsabilités des citoyens.

Son champ d'action :

GESCOD a vocation à travailler sur l'ensemble du territoire régional du Grand Est ainsi que dans des espaces de coopération à l'étranger. Il s'appuie sur la situation géographique particulière d'une région frontalière de quatre pays européens. Il promeut la coordination, la mise en réseau, la dynamisation et la réalisation d'actions qui s'inscrivent dans un projet régional de coopération et de solidarité internationale. Il met en œuvre tous les moyens de développement de coopération décentralisée, avec d'autres organismes semblables, notamment régionaux, et s'appuie sur les compétences régionales, nationales et internationales dans ce domaine.

Son action vise enfin à améliorer la qualité des actions de solidarité internationale portées par les acteurs du Grand Est et à contribuer à l'ouverture internationale des habitants de ce territoire, dans une perspective de sensibilisation et d'éducation citoyenne.

Adhérent :

Signature :

Date :

Lieu :